

CE DOCUMENT EST IMPORTANT ET REQUIERT VOTRE ATTENTION.

Si vous avez un doute quelconque quant à son contenu, veuillez consulter votre interlocuteur privilégié ou demander l'avis d'un professionnel.

BlackRock Strategic Funds

13 mai 2024

Cher Actionnaire,

Nous revoyons continuellement notre gamme de compartiments afin de nous assurer que les caractéristiques et le positionnement de ces derniers en matière d'investissement demeurent à la fois pertinents et conformes à l'environnement actuel dans ce domaine et aux attentes de nos clients. Après un examen attentif, le conseil d'administration (les « **Administrateurs** ») de BlackRock Strategic Funds (la « **Société** ») a décidé de vous envoyer ce courrier afin de vous informer des modifications qui seront apportées à certains Compartiments de la Société (les « **Compartiments** »).

Les modifications stipulées dans le présent courrier prendront effet le 13 juin 2024 (la « **Date d'effet** ») et le présent courrier fait office de notification aux Actionnaires des faits exposés ci-dessous.

Les termes non définis dans les présentes auront la même signification que dans le Prospectus actuellement en vigueur (disponible sur www.blackrock.com).

Modifications du prospectus

Modification de la détermination de la Valeur Liquidative et du prix

La section « Détermination de la valeur liquidative et du prix » sera modifiée :

- (i) pour améliorer les informations applicables à l'évaluation des actifs détenus dans les Compartiments, en particulier en ce qui concerne l'évaluation des titres ou actifs étrangers ainsi que des instruments dérivés non cotés ou de gré à gré. En outre, la section sera mise à jour pour clarifier le rôle du BlackRock EMEA Pricing Committee dans le contexte de la performance et de la supervision des fonctions de tarification et d'évaluation des Compartiments.
- (ii) pour modifier les informations afin qu'elles soient plus représentatives du modèle en précisant que la valeur des flux de trésorerie agrégés serait utilisée comme point de référence au lieu de la valeur des transactions agrégées en Actions, lors de l'évaluation de toute augmentation ou diminution de la valeur liquidative qui déclencherait l'utilisation du swing pricing.

Insertion d'une nouvelle section « Règles fiscales japonaises – Règlementation Nippon Individual Savings Account (NISA) »

Une nouvelle section sera incluse dans le Prospectus afin de clarifier les exigences spécifiques relatives aux instruments financiers dérivés pour les Compartiments qui sont ou seront investis par des Compartiments japonais éligibles à la NISA (au sens de la Règlementation NISA). Dans ce contexte, il sera précisé que la Société de Gestion a l'intention de recevoir des investissements de Compartiments éligibles à la NISA, ce qui aura un impact sur les exigences relatives à l'utilisation d'instruments dérivés à compter de la Date d'effet. Dans ce contexte, le BlackRock Systematic ESG World Equity Fund entrera dans cette nouvelle section.

Suppression des références aux « contracts for difference » (« CFD ») dans tout le Prospectus

Les références aux CFD seront supprimées pour refléter le fait que les CFD ne sont pas utilisés dans les fonds publics EMEA de BlackRock et, lorsque les CFD ont parfois été mentionnés de manière colloquiale, il s'agit techniquement de SRT plutôt que de CFD. Cette modification se reflétera également dans les politiques d'investissement des Compartiments concernés, afin de préciser qu'aucun Compartiment n'utilise de CFD.

Mise à jour de certains indices de référence de substitution

Selon la devise de la catégorie d'actions concernée, certains indices de référence de substitution utilisés par les Compartiments suivants pour déterminer le Seuil de déclenchement aux fins du calcul de la commission de performance seront remplacés par de nouveaux taux appropriés dans la devise appropriée. Les informations relatives aux indices de référence pertinents seront incluses dans le paragraphe « Devise de la Donnée de Référence ». Cette modification s'applique de manière spécifique au BlackRock Global Event Driven Fund, au BlackRock Health Sciences Absolute Return Fund et aux autres Compartiments de Type A.

BlackRock Dynamic Diversified Growth Fund

La section « Politique ESG » du Compartiment BlackRock Dynamic Diversified Growth Fund sera mise à jour pour clarifier que les filtres de référence de sélection ESG de BlackRock dans la région EMEA appliqués par le Compartiment s'appliquent aux titres détenus directement par le Compartiment. Cette modification est apportée à des fins de clarification uniquement et n'a aucun impact sur la manière dont le Compartiment est géré ni sur la composition du portefeuille du Compartiment.

Autres modifications apportées au Prospectus

D'autres modifications mineures n'ayant aucun impact sur votre investissement ont été apportées au Prospectus.

- ▶ L'adresse du Gestionnaire Financier par délégation BlackRock Financial Management, Inc. a été mise à jour ;
- ▶ La liste des pays composant la zone euro a été mise à jour ;
- ▶ D'autres améliorations et modifications mineures des informations ont été apportées au Prospectus afin de refléter les récentes évolutions légales et réglementaires.

Coûts

Les modifications décrites dans le présent courrier n'entraîneront aucune modification des frais et dépenses supportés par les Compartiments et/ou leurs Actionnaires. Les frais et dépenses associés (par exemple, les frais postaux) seront prélevés par la Société de Gestion sur les Frais de service annuels imputés aux Compartiments. Les modifications ne porteront pas sensiblement préjudice aux droits ou intérêts des Actionnaires des Compartiments.

Mesures requises de votre part

Les Actionnaires ne sont pas tenus de prendre des mesures relatives aux modifications décrites dans le présent courrier. Toutefois, si vous n'approuvez pas ces modifications, vous pouvez racheter vos Actions sans frais de rachat pendant une durée d'un mois suivant la date du présent courrier et à tout moment avant la Date d'effet, conformément aux dispositions du Prospectus.

Si vous avez des questions concernant le processus de rachat, veuillez contacter votre représentant local ou l'Équipe de services aux investisseurs (voir les coordonnées ci-dessous). Tout rachat de vos actions peut affecter votre situation fiscale ; vous devez consulter vos propres conseillers professionnels afin de vous informer sur les conséquences de la cession d'actions en vertu des lois des juridictions dans lesquelles vous pourriez être assujéti à l'impôt.

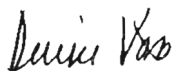
Le produit du rachat sera versé aux Actionnaires dans les trois Jours ouvrables suivant le Jour de Négociation considéré, à condition que les documents pertinents (tels que décrits dans le Prospectus) aient été reçus.

Informations générales

Les versions mises à jour du Prospectus peuvent être téléchargées gratuitement sur notre site Web (<https://www.blackrock.com/>) à partir de la Date d'effet. Des exemplaires des statuts de la Société, des rapports annuels et semestriels sont également disponibles sur notre site Internet et gratuitement sur demande auprès de votre représentant local ou de l'Équipe de services aux investisseurs à l'adresse : Investor.services@blackrock.com, téléphone : 00 44 (0)207 743 3300.

Les Administrateurs assument toute responsabilité s'agissant du contenu du présent courrier. À la connaissance des Administrateurs (qui ont pris toutes les mesures raisonnables à cet effet), les informations contenues dans ce courrier concordent avec les faits et n'omettent rien qui puisse modifier l'impact desdites informations.

Veuillez agréer l'expression de mes salutations distinguées,



Denise Voss
Présidente